

## **CREDIT IMMOBILIER : Taux CAPE +1 à 2,65% sur 20 ans**

CREDIXIA propose un prêt immobilier à taux révisable "cape + 1". Un prêt dont le taux peut baisser et dont le taux plafond est sécurisé.

### **CREDIXIA propose une Formule gagnante pour l'emprunteur**

CREDIXIA propose un Taux Révisable CAPE +1 à 2,65% sur 20 ans. Ce taux variable "TOTALEMENT sécurisé" est plafonné au taux de départ (2,65%) + 1 point soit un taux maximum de 3,65% et est variable **SANS LIMITE** à la baisse.

Ce taux variable est indexé sur l'Euribor 3 mois (*révision trimestrielle*), et a une option de passage à taux fixe à tout moment pendant la durée du prêt (la banque appliquera le taux en vigueur à l'instant T). Le risque pour l'emprunteur est inexistant puisque le taux plafond est fixé par contrat à l'origine, et ne pourra en aucun cas être dépassé, quelles que soient les variations du taux de référence.

### **Prenons l'exemple de 100 000€ empruntés sur 20 ans, le calcul hors assurance est :**

- Taux fixe à 3,15% : 240 mensualités de 562.14€, **soit un coût total des intérêts de 34 913.60 €**  
- Taux capé+1, en prenant comme hypothèse 2.65% sur 5 ans, puis 3.05% jusqu'à 10 ans, et 3.65% (taux plafond) au-delà, **le coût total des intérêts est de 33 597.20 €** donc moins cher que le taux fixe sur la même période (*mensualités 537.24 puis 552.48, puis 568.45€*).

Ce produit permet de financer tous types de projets immobiliers : acquisition de neuf ou d'ancien, construction, vente en l'état futur d'achèvement, travaux, terrain seul, destinés à l'habitation principale ou secondaire, un investissement locatif, un usage mixte (privé et professionnel), une résidence de tourisme.

### **Une offre à des conditions attrayantes**

Pour les périodes inférieures ou égales à 20 ans, les clients peuvent opter pour une mensualité constante ou une durée constante. Cette option est prise au départ, elle est irréversible. Au-delà de 20 ans, dans la limite de 25 ans maximum, l'option durée constante est de règle. Le client a la possibilité de choisir le jour de prélèvement de la mensualité.

Grâce au report d'échéance, le client a la possibilité de différer le paiement d'une mensualité une fois par an, sans aucun frais, avec un maximum de 12 fois pendant la durée du crédit.

Ce prêt est modulable après le 6<sup>e</sup> mois suivant la totalité du décaissement, à l'initiative du client, et sans aucun frais :

- ✓ A la hausse dans la limite de 100% de la mensualité précédente et ce chaque année
- ✓ A la baisse dans la limite d'une prorogation d'1 an pour les durées initiales de - de 7 ans et 2 ans pour les durées au-delà

**A propos de CREDIXIA :** Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers, prêts professionnels et assurances. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. Indépendant de toutes institutions financières, CREDIXIA n'a aucune obligation de promouvoir un produit. CREDIXIA est membre de l'AFIB, Association française des usagers des banques, et s'engage à en respecter le code éthique. En 14 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA\*
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet\*
- Le Meilleur accord sous 15 jours ouvrés
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

\* Offre réservée à l'acquisition d'une résidence principale ou à tout emprunteur possédant moins de trois biens immobiliers, hors restructuration et prêt professionnel.